



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2021/795

Approbation de six conventions d'occupation gratuite et temporaire du domaine public pour l'organisation d'expositions d'arts plastiques à l'Orangerie du Parc de la Tête d'Or

Direction des Affaires Culturelles

Rapporteur : Mme PERRIN-GILBERT Nathalie

SEANCE DU 27 MAI 2021

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 1 JUIN 2021

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 17 MAI 2021

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

DELIBERATION AFFICHEE LE : 8 JUIN 2021

PRESIDENT : M. DOUCET Grégory

SECRETAIRE ELU : Mme HENOCQUE Audrey

PRESENTS : M. DOUCET, Mme HENOCQUE, M. GODINOT, M. BOSETTI, Mme LEGER, M. VASSELIN, Mme PERRIN-GILBERT, M. CHIHI, Mme RUNEL, M. LUNGENSTRASS, Mme AUGÉY, M. MAES, Mme DE LAURENS, M. MICHAUD, Mme NUBLAT-FAURE, M. HUSSON, Mme ZDOROVITZOFF, M. CHEVALIER, Mme DELAUNAY, M. GIRAULT, Mme GOUST, Mme DUBOIS BERTRAND, Mme PRIN, M. VIVIEN, M. EKINCI, Mme TOMIC, M. MONOT, Mme DUBOT, Mme BLANC, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. DUVERNOIS, Mme BORBON, M. HERNANDEZ, M. BILLARD, M. BLANC, Mme DE MONTILLE, M. SOUVESTRE, Mme BOUAGGA, M. PRIETO, Mme ROCH, M. BERZANE, M. ODIARD, Mme MARAS, Mme CABOT, M. ZINCK, Mme BRAIBANT THORAVALE, M. GIRAUD, M. DRIOLI, M. GENOUVRIER, Mme ALCOVER, M. CHAPUIS, Mme BRUVIER HAMM, M. BLANCHARD, Mme GEORGEL, M. DEBRAY, Mme POPOFF, M. KEPENEKIAN, M. REVEL, Mme VERNEY-CARRON, Mme CONDEMINE, M. BROLIQUIER, M. OLIVER, M. CUCHERAT, M. LEVY, Mme BACHA-HIMEUR, M. SECHERESSE, M. COLLOMB, Mme GAILLIOUT, Mme PALOMINO, Mme FERRARI

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme VIDAL, Mme FRÉRY (pouvoir à Mme POPOFF)

ABSENTS NON EXCUSES : ?

2021/795 - APPROBATION DE SIX CONVENTIONS D'OCCUPATION GRATUITE ET TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC POUR L'ORGANISATION D'EXPOSITIONS D'ARTS PLASTIQUES A L'ORANGERIE DU PARC DE LA TÊTE D'OR (DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 11 mai 2021 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

L'Orangerie du Parc de la Tête d'Or est utilisée par la direction des Espaces verts pour l'hivernage des plantes.

En dehors de cette période hivernale, la délégation à la culture propose, en collaboration avec la direction des Espaces verts, une programmation d'expositions, afin de soutenir la création et la diffusion en arts plastiques par la mise à disposition gratuite de la salle de l'Orangerie.

Cette salle d'exposition saisonnière est soumise à la réglementation du Parc de la Tête d'Or pour son accès et son utilisation.

Dans le respect des règles sanitaires liées à la Covid-19 en vigueur à Lyon et dans les établissements et parcs de la Ville, il a été décidé de maintenir les activités d'exposition et de rouvrir la salle, dès qu'il sera possible. Aussi, pour anticiper cette possibilité de réouverture des salles d'exposition pour cette année, nous vous proposons d'autoriser la mise à disposition de la salle de l'Orangerie à huit associations d'avril à octobre 2021.

Dans ces mêmes conditions, vous avez déjà délibéré lors du Conseil municipal du 25 mars dernier pour la tenue de deux expositions : celle de l'association Les Sansoucistes, du vendredi 16 avril au jeudi 6 mai, et celle de l'association Histoire d'un ciel en creux, du lundi 10 au vendredi 21 mai.

Aussi, il vous est proposé de délibérer pour six autres expositions qui se dérouleront du 1^{er} juin au lundi 18 octobre :

- L'arbre bleu, du mardi 1^{er} au lundi 14 juin 2021, organisée par l'Atelier LaMEZZ, autour du travail de l'artiste Frédéric Houvert ;
- Détours Visu'elles, du mardi 15 au lundi 28 juin 2021, organisée par l'association L'art et la manière ;
- Exposition photos des gens de l'image, du mardi 29 juin au lundi 12 juillet 2021, organisée par l'association, Les gens de l'image ;
- Exposition du collectif Soir, du mardi 13 juillet au lundi 26 juillet 2021, organisée par l'association Collectif Soir ;
- BHN9, la 9^{ème} Biennale Hors les Normes, du lundi 13 au mardi 28 septembre 2021, organisée par l'association La Sauce Singulière ;

- Curiosité d'êtres, du mercredi 29 septembre au lundi 18 octobre 2021, organisée par l'association Traits symboliques.

À titre indicatif, la valeur locative annuelle des lieux s'élève à 42 084 €HT.

Compte tenu de l'intérêt de ces manifestations, la Ville de Lyon propose d'accorder la gratuité de certains de ses espaces, conformément aux dispositions de l'article L 2125-1 du code général de la propriété des personnes publiques en vertu desquelles une autorisation du domaine public peut être délivrée gratuitement lorsque cette occupation ne présente pas un intérêt commercial pour le bénéficiaire de l'autorisation.

En conséquence, il vous est proposé de mettre gratuitement à disposition de ces six associations la salle de l'Orangerie du Parc de la Tête d'Or pour les périodes indiquées et pour la tenue de leur exposition.

Les conventions jointes au rapport définissent les conditions de mise à disposition du lieu, plus particulièrement en termes de durée, d'entretien et d'assurance.

Vu l'article L 2125-1 du code général de la propriété des personnes publiques ;

Vu la délibération du Conseil municipal n° 2021/667 du 25 mars 2021 ;

Vu lesdites conventions ;

Vu l'avis du Conseil des 3^e, 6^e et 7^e arrondissements ;

Où l'avis de la commission Culture - Démocratie locale - Politique de la ville - Vie étudiante ;

DELIBERE

- 1- Les six conventions susvisées, établies entre la Ville de Lyon et l'association Atelier LaMEZZ, l'association L'art et la manière, l'association Les gens de l'image, l'association Collectif soir, l'association La sauce singulière, et l'association Traits symboliques, relatives à l'occupation temporaire et gratuite de la salle de l'Orangerie du Parc de la Tête d'Or, sont approuvées.
- 2- M. le Maire est autorisé à signer lesdits documents.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Le Maire,

Grégory DOUCET